



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} AVRIL 2018 | N° 849



Les orientations budgétaires 2018

➔ Dossier P. 10

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31



Pour ses 10 ANS, le magasin
OPTIQUE VISUAL CESSON
innove et lance

L'Opération Coupon Sports VISUAL

« Un coup de boost pour votre club ! » (*)



(*) Pour en savoir plus et
pour obtenir vos coupons,
contactez nous !

visual.cesson@orange.fr

OPTIQUE VISUAL CESSON
02 99 83 94 96
8 Place de l'Eglise
35 510 Cesson Sévigné

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 18 avril** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (sauf le 2^e samedi des vacances)

Tél. : 02 99 83 52 00 ;

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 6 avril : Françoise GOBAILLE

Du 7 au 13 avril : Béatrice LEGAULT

Du 14 au 20 avril : François-Éric GODEFROY

Du 21 au 27 avril : Françoise GOBAILLE

Du 28 avril au 4 mai : Annie LECUÉ

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou jl.m.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Taux des impôts communaux Pas d'augmentation

Les orientations budgétaires 2018

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	24
Vie associative	25



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** © Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 785 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mai 2018 :
dernier délai : **vendredi 6 avril**, avant 12h,

Agenda du 15 mai 2018 :
lundi 23 avril, avant 12h.

Nous maintenons le cap des projets les plus attendus et nous n'augmenterons pas les taux des impôts communaux, comme depuis le début de notre mandat. Ceci bien que la diminution des ressources financières provenant de l'État pour la commune atteigne un cumul de 3 300 000 € de 2014 à 2018.

Cela impose une rigueur dans le pilotage des recettes et des dépenses : un exercice responsable que mon adjointe aux finances Françoise Gobaille, aidée du délégué au budget Raphaël Albiseti et du conseiller Jean-Pierre Borély ont à cœur de mener, comme vous le verrez dans le dossier de ce mois consacré aux orientations budgétaires 2018.

La commune poursuit son désendettement. Aucun emprunt n'a été contracté en 2017, mais les très bons résultats de l'année 2016 ayant permis une bonne mise en réserve de fonds, nous donne la possibilité de continuer à programmer des travaux pour améliorer les services : rénovation de structures comme la MAPAD et la piscine entre autres, ou agrandissement comme l'école Bourcchevreuil, lancement de la gestion électronique des documents et bien d'autres dont vous trouverez le détail en page 12.

Nous mettons par ailleurs en réserve 1,9 M€ pour les budgets 2019-2020. Notre volonté est d'investir au rythme du développement de la commune, car il faut pouvoir compter sur les recettes nouvelles qui seront apportées par les constructions du Haut-Grippé et de

ViaSilva pour continuer à pouvoir compenser le désengagement de l'État.

Vous trouverez en page 7 de nouvelles précisions concernant Les Rencontres de l'Apprentissage du mercredi 11 avril et le Forum pour l'Emploi du jeudi 19 avril : notamment les filières professionnelles proposées par les différents CFA. Ces deux événements ont fait l'objet du dossier du CIM de mars. Les opportunités qu'ils offrent sont une réelle chance pour les jeunes en recherche de formation et pour les demandeurs d'emploi.

La prochaine réunion d'information sur le Mariage Civil qui aura lieu le 14 avril prochain à l'Espace Citoyen sur inscription, s'adresse aussi dorénavant aux personnes souhaitant se pacser. Le Pacs (Pacte Civil de Solidarité) étant maintenant un acte enregistré à la Mairie. Vous trouverez toutes les précisions utiles en page 5.

La fête du 10^e anniversaire de l'école de cirque « En Piste » réjouira petits et grands les 26, 27 et 28 avril prochain, sous son chapiteau au parc du Pont des Arts (Centre Culturel). Ateliers et spectacles s'y succéderont pour partager avec vous cette expression artistique et sportive singulière et joyeuse.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



L'ÉCOLE DE CIRQUE "EN PISTE" FÊTE SES 10 ANS

Depuis 10 ans, l'école de cirque "En Piste" promeut un cirque actuel, contemporain et accessible. Le cirque comme pratique artistique ouverte et transversale. L'expression artistique de l'enfant et de l'adulte vise son épanouissement et sa réflexion. En Piste fête ses 10 ans d'existence lors d'un événement festif ouvert à tous.

Un chapiteau de cirque, installé dans le parc du Pont des Arts à Cesson-Sévigné, accueillera des spectacles. En extérieur, plusieurs ateliers gratuits dans l'univers circassien seront proposés au public.

Le programme des festivités

► **En Piste accueille les rencontres régionales des écoles de cirque bretonnes jeudi 26 avril et vendredi 27 avril.**

Sous le chapiteau, **jeudi 26 avril** :

- 18h : les élèves produiront leur spectacle (gratuit).
- 21h : spectacle « Les impromptus circassiens version 1 » de la compagnie Zéro point Cirque (10 €).

► **En Piste fête ses 10 ans samedi 28 avril**

- 14h : Spectacle des élèves de l'école, 1^{ère} partie (gratuit)
- 15h à 19h : Ateliers de cirque pour tous. Hula-hoop, Acro yoga, Slack line, Grimpe d'arbre et cirque perché, jonglage et arts du cirque...(gratuit)
- 16h : Spectacle des élèves 2^e partie (gratuit)
- 20h30 : Spectacle « Les impromptus circassiens version 2 » de la compagnie Zéro point Cirque (10 €)

- 21h30 à 1h : Soirée festive mise en musique (gratuit)
 - Vers 22h30 : Spectacle de feux « Braise » de la compagnie Zéro point Cirque (gratuit).
- Restauration et buvette sur place.

Spectacles payants :

Information au 06 43 18 26 09 et réservation par courrier avec chèque au 119 rue de Clairville, Cesson-Sévigné. Places à retirer sur place le jour du spectacle.

Informations : <https://m.facebook.com/enpiste35>





➤ RÉUNION D'INFORMATION SUR LE MARIAGE CIVIL ET LE PACS SAMEDI 14 AVRIL

Une rencontre est proposée en partenariat avec l'association Cap Mariage et la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine pour la préparation au mariage civil et au Pacte civil de solidarité (PACS).

Acte fondateur de la reconnaissance juridique du couple, le mariage civil est une étape importante.

En effet, cette union scellée à la mairie, outre la charge symbolique et émotionnelle qu'elle représente pour les futurs époux, confère des droits et des devoirs qu'il est important de bien connaître. Le (PACS) engage aussi. Lors de cette réunion du **samedi 14 avril**, de 9h15 à 13h, à l'Espace Citoyen, les participants recevront une information sur les différences juridiques et fiscales entre le Pacs et le mariage civil. La parentalité et la construction du couple sur la durée seront abordées. Inscription auprès de l'Espace Citoyen **avant le lundi 2 avril**.

➤ CHASSE AUX ŒUFS

La 8^e édition de la chasse aux œufs aura lieu le **mercredi 11 avril** à 15h, dans le parc de la Chalotais, derrière la mairie. Cette manifestation s'adresse aux enfants Cessonnois de 3 à 8 ans. À noter : l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

(Inscriptions closes). Renseignements auprès du service d'Action Sociale de la Ville. *Contact : 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr*

➤ PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR LES PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Pour les passeports et cartes d'identité à l'Accueil général - Espace Citoyen, la prise de rendez-vous se fait désormais en ligne, via le site Internet de la Ville.

Une borne Internet est à disposition à l'Espace Citoyen et à la Médiathèque. En cas de difficultés, merci de contacter l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : prononcer "Accueil"). www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "démarches en ligne".

➤ TRAVAUX RUE DU CHÊNE GERMAIN

Rennes Métropole va procéder à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Chêne Germain. Cette opération est nécessaire au fonctionnement optimal du réseau de collecte de la métropole.

Le chantier a commencé le lundi 5 mars et **se terminera le vendredi 13 avril**. Il se déroulera en deux phases : pendant la phase 1, la circulation sera interdite et une déviation sera mise en place. Pendant la phase 2, la circulation sera perturbée mais maintenue en demi-chaussée. Le médiateur de chantiers est à votre disposition pour de plus amples renseignements au 02 23 62 12 28 ou au 06 11 54 24 42. *Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr*

➤ PLACE DE WALTROP

Un sinistre survenu sur la place de Waltrop a engendré des désordres sur les bâtiments adjacents conduisant à

➤ ÉTAT CIVIL

du 10/02/2018 au 9/03/2018

Naissances

- Ambre SOQUET
- Émilie MIGNOTTE LE GUEN
- Romane PITON
- Cassandra BLIN
- Cassie LESCOURANT
- Hector SEVAUX
- Maxence DUMONTET
- Gwendoline LE CREN
- Anouk LARDEY
- Solène MARION
- Maïna SACHET
- Anas KROUCHT

Décès

- Jean LÉON de TRÉVERRET, 88 ans
- Jean GALLEY, 94 ans
- Odile CHOCQUENÉ épouse MAILLARD, 64 ans
- Jean-Paul CLÉMENT, 65 ans
- Rolande BOURIEL veuve PHILOUX, 87 ans
- Louis BRIANTAIS, 81 ans
- Simonne GOUALIN veuve RAMAGE, 90 ans
- Jean-Pierre BOZEC, 70 ans
- Yolande MARQUÉ veuve POULIQUEN, 79 ans
- Marie LEBORDAIS veuve MARTIN, 94 ans
- Firmin ROBTON, 96 ans

la recherche de leur origine ainsi qu'au lancement des procédures d'expertises.

Après plusieurs mois d'expertise et de travaux de réparation, il est temps de redonner à la place son usage d'origine et son esthétisme.

Pour ce faire, des travaux de réaménagement ont débuté courant mars et arriveront à leur terme dans le courant du mois de mai.

Nous vous remercions pour votre compréhension pour les nuisances occasionnées lors de ces derniers mois.

Café séniors

Intervention sur l'histoire de l'art. Jeudi 5 avril, de 14h30 à 16h, Espace Citoyen.

Architecte conseil

Permanence jeudis 5 avril et 3 mai de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 18 avril, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

Café des parents

"Argent de poche : pour ou contre, combien, comment ?" Jeudi 19 avril à 12h15 à la Médiathèque.

CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'ages

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au

02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 5 et 12 avril de 14h à 16h30.

Couples et familles, conseil conjugal et familial

Lundis 9 avril, 14 mai, de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/02/2018 au 1/03/2018

- ▶ 12, rue du Muguet : construction d'une maison individuelle avec garage intégré et clôtures ;
- ▶ 9, rue du Four : extension d'une habitation et rénovation d'une véranda existante ;
- ▶ 2 C, allée de la Vieille Hublais : construction d'une maison individuelle avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ 8, La Touche Martin : extension d'une habitation et construction d'une piscine ;
- ▶ 11, place de l'église : reconstruction et extension d'un immeuble après un sinistre ;
- ▶ 6, rue de la Normandière : démolition de la véranda et extension de la

maison existante ;

- ▶ 12, rue du Muguet - lot 2 : construction d'une maison individuelle avec garage intégré et clôtures ;
- ▶ rue des Buttes : construction d'un bâtiment d'activités tertiaires sur 4 niveaux ;
- ▶ 15, rue du bas Village : modification de la surface de l'extension des façades, etc ;
- ▶ 3, rue Bragard, lotissement Le Haut Grippé - lot E12 : réduction de la surface de vente, modifications des façades, toitures et clôtures.

Annulation

- ▶ 23, allée Viviane : démolition de la véranda et extension de la maison existante ;
- ▶ rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle avec garage accolé.

RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), Rennes Métropole a souhaité mener une phase de concertation du public pour la définition du futur projet.

Cette concertation se déroulera **du 16 avril au 17 septembre 2018**.

Afin d'entendre les attentes des habitants et leurs besoins en matière de mobilité, Rennes Métropole a souhaité se doter d'une enquête qualitative réalisée auprès de 100 habitants et usagers de la Métropole pour qu'ils puissent exprimer leur "vision du territoire et leurs attentes en matière de mobilité" sur notre territoire.

Cette enquête sera restituée aux habitants lors de plusieurs réunions publiques - la première réunion publique se déroulera **mardi 24 avril** à 19h au Triangle à Rennes.

L'agence indépendante Grand Public a été mandatée pour réaliser cette enquête, sous un format audiovisuel,

auprès des habitants et des usagers. Plusieurs journalistes de l'agence contactent en ce moment à ce sujet des acteurs du territoire (directeurs d'écoles, associations, missions locales, bailleurs sociaux...) et des habitants de la métropole. Les journalistes disposent à cette fin d'une accréditation de Rennes Métropole qu'ils présenteront aux habitants.

RÉALISATION D'UN NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE AVEC LABOPLANS

La Mairie fait réaliser un nouveau plan de la ville de Cesson-Sévigné. Elle a mandaté la société Laboplans pour assurer la création de ce document 2018-2019 réactualisé afin de répondre aux nombreuses demandes des usagers mais aussi des visiteurs. Pour la réussite de ce plan, Stéphane Ray, de la société Laboplans, est le seul habilité à recueillir la publicité nécessaire pour cette opération.

Contact : Stéphane Ray au 02 97 73 32 27 s.ray.laboplans@wanadoo.fr



➤ LES RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE MERCREDI 11 AVRIL

19 CFA de Bretagne (Centres de Formation des Apprentis) et les entreprises se mobilisent.

Du CAP à BAC + 5, "Les rencontres de l'apprentissage" organisées par *ARDIR (Association Régionale de Directeurs de CFA Bretons) Bretagne et la Ville de Cesson-Sévigné* proposent plus de 1 500 contrats d'apprentissage à pourvoir dès la rentrée 2018 ! Proposez vos CV et obtenez des réponses à toutes vos interrogations.

Les acteurs de l'apprentissage (entreprises, institutionnels, organisations professionnelles, CFA et établissements de formation) vous renseigneront sur les études et les formations aux métiers en alternance par l'apprentissage ; les formules de contrats et la recherche de contrats...

Salle des Tennis Municipaux, de 10h à 17h. Entrée gratuite.

Liste des CFA présents :

35 St Aubin du Cormier, Institut de Formation Agroalimentaire Bretagne, Métiers de l'alimentation, Industrie Pôle Formation UIMM Bretagne (branche métallurgique), Promotrans (trans-

ports), ESCCOT (école de commerce), CFPB (banques), ARFASS (formation des apprentis), Éducation Nationale, ISFFEL (centre de formation en alternance), Ville de Lorient, ECB (formations en alternance, en contrat d'apprentissage), Compagnons du Devoir, Des MFR (formations par alternance), TP Bretagne (formation en Apprentissage aux métiers des travaux publics), Bâtiment, AFTRAL (transport logistique), UNICEM (métiers de la pierre), Le Mené (Formation Commerce Horticulture Paysages). Tél. : 02 99 83 44 83 ; www.LRDAbretagne.com

➤ "ET SI J'OSAIS LES MARCHÉS PUBLICS ?" LUNDI 16 AVRIL

Les marchés publics, souvent redoutés par les TPE / PME, représentent une réelle opportunité et sont un levier important de développement de l'entreprise. La Ville de Cesson-Sévigné accompagne les TPE, PME et entreprises individuelles et organise un temps de formation GRATUIT sur inscription, prioritairement réservé à celles domiciliées à Cesson-Sévigné et/ou Ecopôle Sud-Est.

Inscription en ligne avant le 4 avril sur www.ville-cesson-sevigne.fr ou par mail à : marches-publics@ville-cesson-sevigne.fr

La première partie de la rencontre sera consacrée à :

- La présentation de la commande publique à Cesson-Sévigné (enjeux, volume d'achats...).

- La présentation des intentions de marchés qui seront lancés par la Ville et leurs échéances pour l'année 2018. Dans un deuxième temps, place aux questions/réponses avec :

- L'atelier "**Et si j'osais les marchés publics ?**" Pourquoi s'intéresser aux marchés publics ? Comment et où trouver les avis de marchés concernant mon activité ? Quelles sont les démarches ? Comment valoriser sa candidature auprès



d'un client public ? Comment répondre aux appels d'offres ? Sur quels critères une offre est-elle réellement jugée ? Espace Citoyen de 9h à 11h.

Org : *Ville de Cesson-Sévigné*

➤ FORUM EMPLOI CESSON JEUDI 19 AVRIL

Plus de 500 postes à pourvoir.

70 entreprises qui recrutent ont répondu à l'appel pour cette 3^e édition organisée par le centre de formation MENSA en partenariat avec la Ville.

Une journée dédiée aux personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. Venez avec vos CV ! Connectez votre profil avec les opportunités d'emploi des entreprises.

Salle des Tennis Municipaux, de 10h à 18h. Entrée gratuite.

➤ PORTES OUVERTES

Portes ouvertes à la laiterie Coralis **mercredi 30 mai** de 9h à 16h En plus des particuliers, des classes (lycée-collège) peuvent être accueillies, sur inscriptions auprès de Florence Galesne au 02 40 68 45 42 ou service.consommateurs@agrilaif.fr

➔ ESCALE

Vacances de printemps:

L'Escale sera ouverte du mercredi 25 avril (13h30) au vendredi 4 mai.

Attention, changement du mode d'inscription.

Une première session d'inscription se fera du 8 avril, 10h au 9 avril, 14h via le portail famille accessible par le site Internet de la Ville,

www.ville-cesson-sevigne.fr

Pour en bénéficier, il est nécessaire que votre compte soit actif et que vous possédiez vos identifiants.

Si ce n'est pas le cas, merci de prendre contact avec un agent de l'accueil général Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

Un tutoriel expliquant le fonctionnement de l'inscription en ligne sera disponible sur la page d'accueil du portail famille.

Une fois l'inscription réalisée via le portail, vous aurez jusqu'au samedi

14 avril 12h pour réaliser le paiement des activités à l'Escale. Le non-paiement entraînera l'annulation des réservations.

Date des sessions de paiement :

Mercredi 11 avril: 14h-19h30 ; jeudi 12 avril : 16h-19h30 ; vendredi 13 avril : 16h-18h ; samedi 14 avril : 10h-12h.

Les personnes qui ne souhaitent pas utiliser le portail famille, pourront réaliser les inscriptions à l'Escale lors des créneaux suivants :

Mercredi 11 avril : 14h-19h30 ; jeudi 12 avril : 16h-19h30 ; vendredi 13 : 16h-18h ; samedi 14 : 10h-12h

Puis, ensuite, lors des jours et heures d'ouverture habituels.

Renseignements :

02 99 83 82 75

➔ BOURSE COUP DE POUCE

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Pour faciliter l'accès des jeunes à la concrétisation d'un projet personnel, le conseil municipal a décidé de la mise en place du dispositif de bourse communale intitulée "Bourse coup de pouce". La vocation sera de favoriser l'égalité des chances et le "vivre ensemble".

Cette bourse d'un montant d'enveloppe de 1 000 € en 2017/2018 est aussi destinée à faire prendre conscience aux jeunes de leur responsabilité dans une action et de les rendre autonomes dans un esprit de citoyenneté.

Les critères d'éligibilité

- Être âgé de 10 à 25 ans ;
- Résider à Cesson-Sévigné depuis au moins 1 an ;
- Si le projet est mené par un groupe : 50 % des membres du groupe doivent être domiciliés à Cesson-Sévigné.

Contact : tél. : 02 99 83 62 06

ANIMATIONS le vendredi 20 avril 2018 en prévision de la fête des mamans Galerie commerciale Beausoleil

En présence de démonstratrices de :

Bijoux, parfum, bouillotte graine de lin, bonbons, café, thé moules Flexipan, Tupperware, vêtements, etc.

Venez nombreux !



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

📍 HABITAT PARTICIPATIF



Le promoteur Habitation Familiale a été désigné par la SPLA ViaSilva pour mener un projet de 10 logements en habitat participatif à ViaSilva.

La démarche innovante de concevoir et de créer collectivement votre futur habitat vous intéresse ? Participez à la réunion de lancement de l'appel à projets.

Vous pouvez manifester votre intérêt et recevoir des informations, sans engagements, en vous adressant à Habitation Familiale :

Réunion d'information **mardi 10 avril** à 18h à l'Espace Citoyen.

l.bodin@habitation-familiale.coop

Tél : 02 23 30 50 50

📍 LE PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE JUSQU'AU 13 AVRIL

Le numérique est une filière dynamique qui offre de réelles opportunités de travail et de formation sur notre bassin d'emploi. La MEIF et le Région Bretagne, en partenariat avec les acteurs locaux (Pôle Emploi, Organismes de formation, Mission locale, French Tech Rennes-St Malo...) organisent la seconde édition du Printemps du Numérique jusqu'au 13 avril 2018. Cet événement s'adresse aux demandeurs d'emploi, mais également aux salariés, aux personnes en reconversion, aux étudiants, scolaires, entreprises et professionnels de l'emploi et de l'orientation.

De nombreux temps-forts sont proposés tout au long de ces 4 semaines autour de rencontres métiers, job dating, visite entreprise, découverte des métiers, information sur l'offre

globale de formation...

À Cesson-Sévigné, des portes ouvertes sont organisées à Buroscope, 4 rue de Bray, **mercredi 4 avril**, de 14h à 18h, pour présenter les offres de formations. (Tél. : 02 99 22 84 84).

Le programme sur le site Internet www.leprintempsdunumerique.bzh

📍 PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires spécifiques

Dimanche 1^{er} avril et lundi 2 avril ouverture de 9h à 19h.

Vendredi 27 avril : piscine fermée toute la journée

1^{er} mai : piscine fermée.

Vacances scolaires : du mercredi 25 avril au dimanche 13 mai.

Bassin ludique : du lundi au vendredi 10h-20h ; samedi et dimanche 9h-19h

Bassin sportif : du lundi au vendredi 10h-19h ; samedi et dimanche 9h-19h

(Attention : pour le mercredi 25 avril, fermeture le matin. réouverture à 14h).

Le Sanarium

Le démarrage des locations du Sanarium a connu un vif succès.

Période scolaire et de vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 9h30 à 19h30 ; le samedi et le dimanche et les jours fériés, de 9h30 à 18h30.

Tarifs :

Séance 1h de sanarium pour une personne : 9,30 €

Séance 1h de sanarium pour 2 à 4 personnes : 7 € par personne

Duo Sanarium + Halothérapie - grotte à sel (1h30) : 9,30 € par personne

Sur réservation au 02 99 83 52 10

www.ville-cesson-sevigne.fr

📍 STRUCTURES PETITE-ENFANCE JEUNESSE

Les structures petite-enfance jeunesse (Maison de l'enfance, ALSH 2/4 ans et 5/11 ans) seront fermées **du 7 au 11 mai.**

📍 UNE PERMANENCE D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT EN CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL



Marie-Sophie Ligot, conseillère conjugale et familiale.

Vous avez besoin d'être écouté, de parler, d'être accompagné, de prendre une décision...

Vous rencontrez des difficultés relationnelles au sein de votre couple...

Vous envisagez une séparation...

Vous vivez un contexte de violence et vous avez besoin d'en parler...

Vous avez des questions autour de la vie affective et la sexualité...

Une conseillère conjugale et familiale, agréée par l'État, de l'Association Couples et Familles, vous propose des entretiens autour des situations que vous vivez, confidentiels et gratuits, ouverts à tous, seul ou en couple,

Un lundi par mois, de 15h à 18h, à la mairie. (Avec ou sans rendez-vous)

Les prochaines permanences auront lieu les **lundis 9 avril, 14 mai.**

Plus d'informations : service d'Action sociale au 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr



Les orientations budgétaires 2018

Comme chaque année voici venu le temps du budget. Tout d'abord un débat d'orientation budgétaire (DOB) a eu lieu au conseil du 20 février et ensuite le budget primitif (BP) a été voté au conseil municipal du 29 mars.

Le DOB a pour objet de présenter au conseil municipal les grandes orientations budgétaires de la commune pour l'année en cours et les années futures. Cette prospective est importante car elle donne une vision de l'évolution des finances de la commune jusqu'en 2021 et les enjeux qui y sont liés.

Du fait des contraintes de délais d'impression, comme les autres années, les chiffres présentés ici sont ceux du DOB, le Budget voté peut être légèrement différent.

Année 2017

Financièrement, l'année **2017** a été une **année mitigée** pour la commune. En effet, les **recettes** ont été **inférieures aux prévisions** :

- 278 901 €, ceci essentiellement dû aux recettes dégagées par la piscine et aux droits de mutations (recette perçue par la commune à chaque vente foncière) qui ont été inférieures à nos prévisions. Mais les recettes de la saison culturelle, du pôle d'enseignement artistique et des services périscolaires sont meilleures que prévues. La baisse des dotations de l'État a été supérieure à nos prévisions de 93 400 €.

Quant aux **dépenses, elles sont en légère baisse par rapport aux prévisions** : - 22 306 €. Néanmoins il faut noter la hausse de la masse salariale par rapport à 2016 du fait des mesures prises par le gouvernement précédent (revalorisation du point d'indice, réforme des grilles indiciaires PCCR et RIFFSEP) et malgré le transfert de 4 agents à Rennes Métropole (fin de la gestion déléguée par Rennes Métropole des compétences transférées par la loi MPTAM). La commune a

procédé en 2017 au recrutement de 1,5 ETP (équivalent temps plein) à la direction de l'Action sociale et solidarités et à la hausse de 0,35 ETP d'un agent du service Jeunesse.

Ainsi, la commune dégage une CAF (capacité d'autofinancement, résultat de fonctionnement disponible pour financer les investissements) inférieure de 256 295 €. Néanmoins la CAF déagée, 1 737 116 €, reste supérieure à la moyenne de la CAF déagée lors du précédent mandat.

En 2017 des travaux pour un montant de 2 680 263 € ont été effectués et 1 435 952 € ont été engagés, ils seront finalisés en 2018. Un certain nombre de travaux ont pris du retard en 2017 du fait des changements de personnel aux services Techniques.

L'essentiel des 2 680 263 € d'investissements se décompose ainsi :

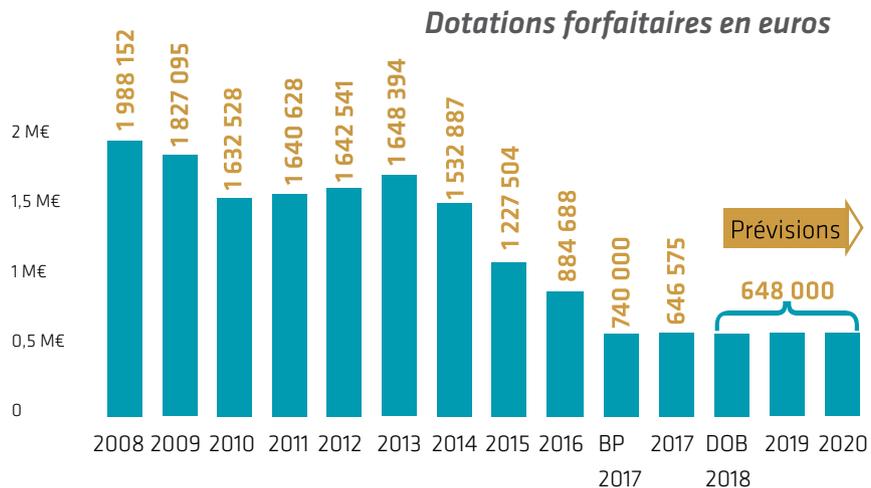
- ▶ Modernisation des Services : 465 385 €
- ▶ Aménagement du terrain du bois de la Justice : 245 627 €
- ▶ Rénovation Hall des sports et Palais des Sports : 223 197 €
- ▶ Rénovation Piscine : 211 246 €
- ▶ Système de vidéo protection : 176 760 €
- ▶ Rénovation église : 159 646 €
- ▶ Dotation Système Informatique : 137 712 €
- ▶ Travaux d'économies d'énergie : 119 056 €
- ▶ Travaux sécurité : 100 956 €
- ▶ Réaménagement des réseaux - Ancienne Poste : 89 485 €.

La commune poursuit son désendettement, aucun emprunt n'a été effectué en 2017.

Les ventes foncières comptabilisées en 2017 ont été importantes :

- 5 772 019 €.
- ▶ Site ex-gendarmerie : 3 801 225 €
- ▶ Terrains rue des Buttes : 982 424 €
- ▶ Foncier salle LNH : 760 850 €
- ▶ Bande terrain Toyota rue de Paris : 166 100 €
- ▶ Autocommutateur place Sévigné : 60 000 €.

Désengagement de l'État : à compter de 2018, 1 M €/an en moins de DGF par rapport aux recettes antérieures au Pacte de responsabilité et de solidarité appliqué de 2014 à 2017



4,4 M€ ont été mis en réserve en 2017 pour les budgets suivants et 1,9 M€ seront mis en réserve en 2018 pour 2019, 2020.

Année 2018

En 2018 **les taux d'impôts locaux communaux n'augmenteront pas**, comme en 2017, 2016 et 2015.

Les bases fiscales qui servent à calculer les impôts locaux seront revalorisées de 1,24 % (à compter de 2018, revalorisation automatique annuelle en fonction du taux d'inflation constaté entre les mois de novembre N-1 et N-2).

La commune doit faire face à une croissance de ses dépenses du fait des contraintes imposées par l'État en 2017 ou dans les années passées.:

- Réforme des rythmes scolaires (réforme de 2013) ;
- Augmentation des charges de personnel liée à la revalorisation du point d'indice, la réforme des grilles indiciaires et du régime de primes);
- Cartes d'identité numériques supplémentaires à établir ;
- Gestion des changements de prénoms et enregistrements des Pactes Civils de Solidarités (PACS) ;

- Surveillance de la qualité de l'air des locaux recevant des enfants ;
- Sécurité des établissements (État d'urgence, Plan Vigipirate) ;
- Normes accessibilités dans les bâtiments et espaces publics.

Budget de fonctionnement

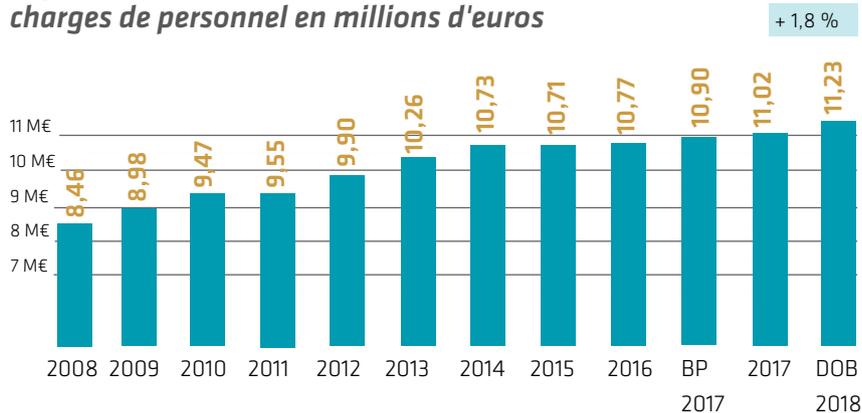
Le budget est construit, comme tous les ans, de façon prudente, notamment pour les recettes.

Les recettes réelles de fonctionnement restent à l'étal - 65 289 €. La DGF reste au niveau de 2017, elle est estimée pour 2018 à 648 000 €, alors qu'elle était de 1 648 394 € en 2013.

Les dépenses réelles augmentent de 407 863 € (+ 2,4 %). Mais d'une part 254 000 € sont dus à la rétrocession au club de Hand de l'excédent entre le prix du terrain pour la grande salle et le coût du terrassement, en effet la commune s'était engagée à réinvestir le montant du prix du terrain dans le projet.

Ces 254 000 € permettront au club de Hand d'acheter le sol nécessaire pour les matchs. D'autre part la location d'un bâtiment modu-

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel en millions d'euros



laire pour accueillir le périscolaire à l'école Bourgchevreuil en attendant la construction d'un nouveau bâtiment représente un surcoût pour la collectivité de 107 200 €. Ces 2 dépenses supplémentaires sont exceptionnelles, le reste des dépenses est contenu.

La masse salariale est prévue avec une hausse de 202 100 €, par le seul effet des avancements de grade et d'échelons, aucune embauche n'est prévue.

	Recettes réelles en €	Dépenses réelles en €
2017	18 387 764	16 650 649
2018	18 322 475	17 058 512

La capacité d'autofinancement brute est de 1 263 963 € (- 473 153 € par rapport à 2017). Malgré cela et du fait des bons résultats de l'année 2016, et des ventes foncières, les dépenses d'équipement se maintiendront à un niveau conséquent pour atteindre 5 677 500 € y compris les 1 435 100 € reportés de l'année 2017. Il n'y aura pas d'emprunt. La commune poursuit son désendettement.

Budget d'investissement

Voici certains investissements prévus dans les 5 677 500 € :

- ▶ Réfection d'un terrain de foot synthétique : 360 000 €
- ▶ Extension périscolaire et restaurant scolaire : 327 975 €
- ▶ Subvention rénovation MAPAD : 294 000 €
- ▶ Charpente Carré Sévigné : 270 000 €
- ▶ Rénovation Piscine : 267 252 €
- ▶ Aménagement du terrain du bois de la Justice : 260 150 €
- ▶ Renouvellement matériel mécanique : 210 000 €
- ▶ Passerelle cours de la Vilaine : 200 000 €
- ▶ Travaux sécurité : 145 515 €
- ▶ Gestion électronique des documents : 138 105 €
- ▶ Dotation informatique des services : 123 876 €
- ▶ Système de vidéo-protection :

- 117 122 €
- ▶ Rénovation de la ferme de Tizé : 110 000 €
- ▶ Réfection des vestiaires stade de Dézerseul : 96 000 €
- ▶ Réaménagement des réseaux - Ancienne Poste : 47 059 €
- ▶ Accessibilité bâtiments : 35 844 €
- ▶ Travaux d'économies d'énergie : 30 973 €.

Les ventes foncières rapporteront à la commune 590 000 € en 2018.

- Ancienne Poste (report de 2017) : 510 000 €
- Complément Foncier pour parking salle LNH : 80 000 €.

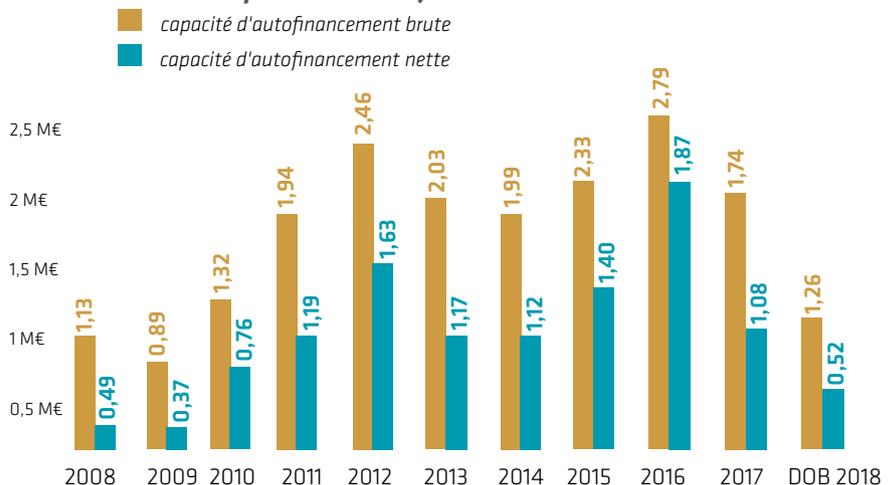
1,9 M€ seront mis en réserve pour les budgets 2019, 2020.

Prospective 2018-2020

À partir de 2017 et jusqu'en fin de mandat les recettes de la commune devraient être atones, en effet les constructions de logements sont moindres, les projets urbains sont en phase de lancement (Haut Grippe, ViaSilva) ou de préparation (ZAC multi sites) et ne devraient porter leur fruit fiscal qu'à la fin du mandat ou en début du prochain. Simultanément la masse salariale augmente mécaniquement tous les ans de +/- 200 000 € ce qui représente 2,5 % des recettes fiscales.

Budget : section de fonctionnement

Évolution de la capacité d'autofinancement





3 questions à

Françoise Gobaille,
Adjointe au Maire chargée des finances et du budget
Raphaël Albisetti,
conseiller municipal au budget

L'année 2017 semble avoir été une année mitigée pour les finances de la commune après une très bonne année 2016, l'opposition vous reproche des investissements en berne et des dépenses en dérapage, quel est votre avis à ce sujet ?

En 2017 la masse salariale a été supérieure de 125 000 € par rapport au budget prévu mais le budget était très volontariste, tous les ans la masse salariale réelle était inférieure de 100 000 € par rapport aux budgets prévus, nous avons fait le même pari pour 2017 et malheureusement la réalité a été conforme aux prévisions prudentes faites par les services. Pour 2018 nous avons repris les estimations des services. Mais globalement l'ensemble des dépenses sont inférieures de 22 306 € par rapport au budget il n'y a donc pas de dérapage.

Pour 2018 si l'on enlève l'incidence des 254 000 € transférés du budget investissement au budget fonctionnement pour le projet salle LNH et des 107 200 € de surcoût lié à la location du bâtiment périscolaire à l'école Bourgueville les dépenses réelles augmentent de 0,28 % entre 2017 et 2018. En revanche il faut être vigilant sur l'évolution des dépenses. Nous avons pris la décision en attendant la

construction de l'extension périscolaire de louer un bâtiment temporaire à l'école Bourgueville mais l'incidence sur le budget de la commune n'est pas négligeable.

En 2017 le taux de réalisation des travaux d'investissement par rapport au prévisionnel est bas car les équipes des services Techniques ont été fortement renouvelées. Ce sont les aléas de toute structure.

Cependant les études des rénovations de la piscine, de la salle Beausoleil, de l'Ehpad sont lancées et nous avons commencé à rénover la halle des sports et le palais des sports. La vidéo protection a été installée, des travaux d'économie d'énergie ont été réalisés. Les travaux d'accessibilité sont poursuivis. De même il est à noter que la rénovation de la salle Beausoleil aura pour conséquence aussi de faire des économies d'énergie.

En 2018 le montant des travaux prévus n'est pas négligeable 5 677 500 €. Néanmoins certains travaux seront peut-être reportés comme par exemple la réfection du terrain synthétique de foot. Des études sont en cours au niveau national pour déterminer si les matériaux employés aujourd'hui sont nocifs pour la santé. Nous attendrons les conclusions avant d'agir.

Quel est le plus grand frein à augmenter le budget de travaux ?

Tout d'abord la CAF de la commune ne permet pas d'envisager un plus gros budget de travaux aujourd'hui. Il faut attendre que les recettes fiscales augmentent, elles le feront lorsque les projets de développement de la commune commenceront à être livrés. C'est très important de comprendre que l'ensemble des services rendus à la population nécessitent un certain effectif. La masse salariale nécessaire

augmente chaque année du fait des règles de la fonction publique d'environ 2 % et pour compenser cela il faudrait que les recettes fiscales augmentent de plus de 2,5 %.

De plus la commune a vu ses ressources financières diminuer fortement, entre 2013 et 2018, la DGF a diminué de 1 000 000 €. En cumulé cela représente 3 300 000 € de capacité à faire des travaux en moins. Cette recette continuera à faire cruellement défaut dans les années à venir.

Comment envisagez-vous les années suivantes ?

Les réserves faites sur les ventes foncières permettront à la commune de maintenir un bon niveau de dépenses d'équipement. Mais trois rénovations importantes restent à faire (la salle de sport Beausoleil, la piscine et la maison de retraite Beausoleil - MAPAD). De plus en fin de mandat les travaux d'équipement à ViaSilva seront lancés, et il sera vraisemblablement nécessaire d'acheter du foncier sur le périmètre de la ZAC multi sites. Pour faire face à tout cela il faudra vendre du foncier et faire un emprunt.

Notre commune est attractive. Son développement devrait permettre de compenser le désengagement de l'État mais il faut être patient et investir au rythme du développement, ne pas anticiper trop les dépenses avant les recettes apportées par les nouvelles constructions, ce qui avait été reproché à l'ancienne mandature par la Cour Régionale des Comptes.

Néanmoins des incertitudes demeurent. Comment sera compensée la réforme de la taxe d'habitation à terme ? Y aura-t'il d'autres contraintes imposées par l'État non compensées ?

BUDGET, FONCTIONNEMENTS EN DÉRAPAGE

INVESTISSEMENTS EN BERNE

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.



Le 20 février dernier, la municipalité a présenté les grandes lignes de ses orientations budgétaires. Pour son quatrième exercice, nous sommes toujours bien en mal de savoir ce que la municipalité fait pour les ha-

bitants.

Le budget, qualifié par l'adjointe aux finances « *d'atone* », est pour une partie tributaire des réformes des collectivités et à l'augmentation du point d'indice. Mais son manque de dynamisme est plutôt la conséquence **d'un manque de vision pour la commune dans sa Métropole.**

Fonctionnement en dérapage.

Alors qu'un pilotage au plus serré des charges de fonctionnement avait été annoncé, l'adjointe aux finances décrit, selon ses termes, « *un dérapage de plus de 125 000 euros sur la masse salariale* ». Et cela ne s'arrête pas, puisque pour 2018, une augmentation de plus de 2,7 % est prévue. Où sont les économies qui avaient été annoncées ?

D'autant plus surprenant, qu'il y a eu transfert de charges (voiries, éclairage) y compris transfert de personnels vers Rennes Métropole. **Nous pensons que la mutualisation peut être une source d'économie ; encore faudrait-il qu'elle soit portée politiquement.**

Investissements en berne

49 % seulement des actions prévues pour 2017 ont été réalisées. Incapacité à la conduite de projet, renoncement au dynamisme pour la ville ! Que fait la municipalité pour ses habitants ?

Hormis, **le projet privé** de la salle de handball, au niveau des investissements, nous constatons que **les économies d'énergie ne sont pas une priorité compte-tenu du budget de 30000 euros prévu pour l'ensemble des bâtiments. De même, la dotation travaux accessibilité, réduite à 30000 euros,** ignore les besoins des habitants : personnes âgées, personnes en situation de handicap et

poussettes pour les jeunes parents. Nous sommes en attente d'un plan pluriannuel de travaux pour la piscine, pour la salle Beausoleil, pour la Mapad.

Économie d'énergie et accessibilité sont laissées pour compte.

Équilibre budgétaire pénalisé

La municipalité constate à ses dépens, que le coup de frein opéré au niveau de la production de logements s'accompagne d'un faible accroissement des bases physiques.

La conséquence est mécanique. Stagnation des recettes fiscales, augmentation des charges de fonctionnement.

Les solutions évoquées en conseil par la municipalité passeraient par la vente du patrimoine et du foncier, mais lesquels ? Aucune réponse à notre question.



L'urbanisme qualifié « *d'effréné* » par la municipalité est le résultat du **PLU de 2004** qui permet la vente à la parcelle et la délivrance des permis de construire. En 2008, la précédente municipalité a assumé l'héritage en cours de réalisation et a réagi en faisant adopter le PLU 2012 imposant des contraintes d'aménagement, notamment rue de Rennes. 2014, retour au PLU 2004 par l'annulation du PLU 2012. La municipalité dénigre un urbanisme irraisonné mais se félicite de l'augmentation de la population au dessus des 18 000 habitants.

Nos permanences en avril :

Samedi matin à la salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h00 à 12h00, le 14 Claude Gérard et le 21 Claudine David et à l'espace citoyen pour des sujets liés à Rennes Métropole, le 18 avril, Alain Thomas 18h00 à 19h00.

Contact :

groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

"NI DÉRAPAGE, NI INVESTISSEMENTS EN BERNE".

Reportez-vous au dossier : pages 10 à 13 incluses, pour connaître la réalité des orientations du budget 2018.

LA RÉSIDENCE D'AUTOMNE VA FÊTER SES 40 ANS AUX BEAUX JOURS

Le 2 janvier 1978 le foyer logement « La Résidence d'Automne » avec ses 56 logements ouvrait ses portes aux premiers résidents.

C'est dans les années 1960-1970, dans le cadre d'une politique d'amélioration de l'habitat, qu'ont été bâties la plupart de ces structures. L'objectif était d'offrir un habitat collectif aux personnes âgées autonomes à revenus modestes, les CCAS étant les principaux gestionnaires. Ces établissements étaient généralement situés dans les centres de ville, proches des services, des commerces et des moyens de transport.

Le principe du foyer logement est aussi de proposer des logements indépendants, adaptés au handicap, des activités en commun pour lutter contre l'isolement, une restauration quotidienne et d'assurer une sécurisation 24 heures sur 24. Par la création de la résidence d'Automne, la Ville, dont le maire était alors Roger Belliard, voulait offrir une solution alternative entre le domicile et la maison de retraite médicalisée.

Depuis, les foyers logements sont devenus moins attractifs à cause du développement des services à la personne et nombreux sont ceux qui ont, soit disparus, soit ont été transformés en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) après de nombreux travaux de restructuration pour répondre aux besoins de la dépendance qui s'installait parmi les résidents.

Pour autant, les attentes des personnes âgées à la recherche d'un logement plus petit et adapté, dans un lieu sécurisé demeurent. La Ville pour répondre à ces besoins a fait le choix de conserver le foyer logement et de créer en 1990 une maison de retraite initialement de 40 lits : la résidence Beausoleil. Sa capacité fut portée à 60 lits, en 1994 toujours sous mandature Belliard.

Cette décision a permis de mutualiser des actions dont l'animation et de procéder à des rencontres entre éta-

blissements. Une charte donne une priorité d'admission des personnes âgées devenues dépendantes de la résidence d'Automne à la résidence Beausoleil. Entre les années 2006/2008, d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés pour assurer la sécurité et améliorer le confort des résidents.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement en date du 28.12.2015 nomme désormais les foyers logements « résidences autonomie » avec l'objectif de renforcer la prévention de la perte d'autonomie. Cette loi redonne également un nouveau souffle à l'offre d'habitat intermédiaire et pour accompagner ce renforcement, les établissements peuvent bénéficier d'un financement spécifique.

Parallèlement, la résidence d'Automne tend à se moderniser. Des travaux de rénovation ont été entrepris au rez-de-chaussée, du mobilier au design plus contemporain s'est substitué à l'ancien. L'an dernier, la résidence a commencé sa mue. La Ville tient à ce que la résidence d'Automne reste toujours une alternative à l'EHPAD.

Pour fêter les 40 ans de la résidence d'Automne, différents événements sont programmés durant la semaine du 7 juin au 16 juin 2018. Une exposition de photos, un spectacle intergénérationnel, une conférence seront à l'ordre du jour. L'établissement se veut être ouvert vers l'extérieur.



© F. PHILIPPON

Annick Rocca, adjointe chargée de l'Action sociale et solidarités, Habitat et PLH

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mardi 20 février. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole du 25 janvier 2018.

Restructuration du centre-ville

Il a été décidé à l'unanimité :

- d'engager les études préalables à l'opération de restructuration du centre-ville au moyen d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) à créer.
- d'approuver le lancement d'une concertation préalable avec les habitants, les associations locales et autres personnes concernées en vue de la création d'une ZAC portant sur le centre-ville.
- d'adopter les modalités de concertation suivantes :
Mise à disposition auprès du public, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie, d'un dossier de concertation compilant l'ensemble des pièces réalisées au cours de l'élaboration du projet d'aménagement et jusqu'à la création de la ZAC.
- Mise à disposition, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie, d'un registre permettant au public

d'y consigner ses remarques et observations.

- Organisation de plusieurs réunions publiques (au moins deux) lors des principales phases d'élaboration.
- Organisation de plusieurs ateliers participatifs thématiques auprès de la population lors des principales phases d'élaboration.
- Mise en place d'une exposition temporaire dans le hall de la mairie principale ou mairie annexe.
- Parution régulière d'articles sur les supports de communication de la ville.
- Mise en ligne régulière sur le site Internet de Cesson-Sévigne d'informations et de supports relatifs au projet.

- de charger M. le Maire de la mise en œuvre de cette concertation par le biais de la commission d'urbanisme et patrimoine immobilier afin de piloter l'ensemble du processus.

- de définir la publicité de cette décision par les modalités suivantes :

- Affichage de la présente délibération à la mairie et mairie annexe durant 1 mois.
- Article dans la publication mensuelle communale (CIM).
- Publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Débat d'orientation budgétaire 2018

Les élus ont pris acte à l'unanimité du débat d'orientation budgétaire 2018.



■ Périmètres indicatifs d'étude

➤ RÉUNION DE BILAN DES BALADES THERMIQUES DE L'HIVER 2017-2018



Logan Camus, technicien bâtiment énergie à la Ville, thermographie un pavillon.

Le début de l'hiver a été particulièrement doux cette année et il a fallu attendre la fin du mois de février pour réaliser les balades thermiques.

Logan Camus, technicien bâtiment énergie à la Ville, a scanné les façades des maisons, à la demande des propriétaires. « La caméra permet d'identifier les défauts et les ponts thermiques et de déceler les faiblesses d'isolation » a-t-il expliqué.

Il a thermographié au total plus de 60 maisons, aux quatre coins de la commune.

Compte-tenu du succès des balades thermiques, la Ville convie l'ensemble des Cessonnais à une réunion d'information technique le **lundi 16 avril**, à 19h, à l'Espace Citoyen

Cette réunion, co-animée par les services Techniques de la Ville et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes sera l'occasion de faire le point sur les principaux défauts constatés sur les maisons individuelles selon leur époque et les solutions techniques permettant de les corriger et leur coût.

Un rapport avec des clichés et des conseils sera remis à chaque propriétaire des maisons thermographiées.

Pour rappel, pour une maison ache-

vée avant le 1^{er} janvier 1989, une réduction de 50 % sur la part communale de la taxe foncière est possible pendant 5 ans, pour des travaux de rénovation de plus de 10 000 €.

Pour accompagner les propriétaires, Rennes Métropole avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bretagne, collabore avec les acteurs locaux de la rénovation pour vous proposer le service EcoTravo : des conseils gratuits pour la rénovation énergétique de votre logement.



Numéro vert : 0 800 000 353 (appel gratuit depuis un poste fixe).

www.ecotravo.rennesmetropole.fr

➤ UTILISATION DES CORBEILLES PUBLIQUES

Il est rappelé que les corbeilles publiques ne sont pas destinées à recevoir des sacs poubelles provenant des habitations.

Par ailleurs, les emballages de restau-

urations rapides peuvent être déposés sur les lieux d'achats dans les bacs prévus à cet effet.

➤ OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Dans le cadre de l'opération "Zéro déchet, zéro gaspillage" organisée par Rennes Métropole, des démonstrations gratuites de broyage sont proposées à la déchetterie, **vendredi 13 avril** et **lundi 16 avril** de 14h à 18h.

Plus d'informations :

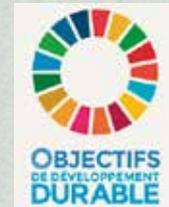
www.metropole-rennes.fr

0 800 114 31 (service et appel gratuits)

➤ TAILLE DES HAIES

Les haies débordant sur le domaine public doivent être taillées afin que les piétons ou cycles puissent circuler librement.

➤ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Ville souhaite promouvoir le développement durable et s'inscrit en 2018 dans le cadre de la semaine européenne dédiée, du 23 mai au 5 juin. À ce titre, elle fait appel aux entreprises, associations et autres structures cessonnaises.

Si vous envisagez d'effectuer une action pour cet événement, contactez le chargé de mission environnement maxime.bourree@ville-cesson-sevigne.fr

Le programme complet de la semaine du développement durable à Cesson-Sévigné sera l'objet du dossier du CIM du mois de mai.

Plus d'informations sur la semaine de développement durable européenne sur le site Internet www.evenements.developpement-durable.gouv.fr



Le jeudi 8 février 2018, Villes Internet a dévoilé le nouveau palmarès des territoires labellisés Villes, Villages et Territoires Internet. Monsieur Christophe LOTZ, adjoint à la citoyenneté, à la communication et aux nouvelles technologies, représentait la Ville de Cesson-Sévigné qui a été mise à l'honneur en recevant 1@. Ce label reconnaît la qualité des projets portés par la Ville dans le domaine du numérique.



Le mercredi 28 février, à partir de 17 h, une petite trentaine d'habitants de la rue du Lin a participé au Café Rencontre proposé par Néotoa (bailleur social) et le service d'Action sociale de la Ville de Cesson-Sévigné.



Sept jeunes de l'Escale au ski ont participé au projet "A nous la Montagne". Aux vacances d'Automne 2016, ils avaient prêté main-forte aux agents du service espaces Verts. Rendez-vous dès septembre 2018, pour retirer les dossiers de candidature, édition 2018/2019.



De la neige à Cesson-Sévigné le 1^{er} mars ! L'occasion de faire des photographies digne d'un décor de carte postale. Les services Techniques de la Ville ont salé toute la nuit avec deux saleuses les axes principaux et secondaires. Dans la matinée, les agents des Espaces Verts, et du service Propreté Urbaine ont salé manuellement les parkings et entrées de bâtiments municipaux.



481 personnes ont participé au repas des aînés samedi 10 mars, au Carré Sévigné. Le Maire Albert Plouhinec a présenté l'équipe qui a œuvré pour le bon déroulement de la journée : les élues Annick Rocca, adjointe chargée de l'Action sociale et solidarités et Yvonne de la Tour, conseillère déléguée à l'Action sociale et le service d'Action sociale et solidarités. De nombreuses animations ont égayé le repas.



Vernissage jeudi 8 mars à la maison de l'enfance de l'exposition de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) Pirouette concernant les 2-4 ans



Lundi 12 mars, le Clic all'âges et la Ville proposaient une conférence sur l'alimentation des seniors, dans l'optique du bien-vieillir.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56
www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com
facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

02 30 96 47 07

dosmond@francehygieneventilation.fr



1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE
**HYGIÈNE
VENTILATION**



www.francehygieneventilation.fr

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

ÉCONOMIE - COMMERCE AYYAPPA, INSTITUT D'ESTHÉTIQUE

Rita Lefoyer propose des techniques d'esthétiques indiennes dans son institut Ayyappa qu'elle vient d'ouvrir. « *Après avoir obtenu mon diplôme dans l'esthétisme, j'ai travaillé pendant 2 ans dans un institut* » explique la jeune femme. Elle a aménagé Ayyappa dans son appartement.

Sont à la carte : épilation sans fil « *je suis la seule dans l'agglomération rennaise à proposer cette technique indienne traditionnelle* », épilation à la cire, modelages essentiellement Ayurvédiques (technique indienne pratiquée depuis des millénaires) « *Je veux utiliser le moins de produits chimiques possibles. Je réalise moi-même la cire orientale.* »

Elle propose également des soins visages et maquillage, ainsi que des soins de pédicure et de manucure. « *Des produits soigneusement sélectionnés sont aussi disponibles à la vente.* » Rita Lefoyer reçoit uniquement sur rendez-vous, à prendre sur son site Internet.

Par ailleurs, Rita Lefoyer propose également des cours de danse, « *de l'Indi yoga : l'objectif est la tonification musculaire.* »

Ayyappa est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 18h30.



Rita Lefoyer a ouvert l'institut d'esthétique Ayyappa.

➔ **AYYAPPA, institut d'esthétique**
14, bd des Métairies
site : www.EsthetiqueAyyappa.com
mail : institut@esthetiqueayyappa.com

ÉCONOMIE - COMMERCE AGENCE IMMOBILIÈRE STÉPHANE PLAZA À LA MONNIAIS



Jacques Guillois et Aymeric Cocherel ont ouvert à la Monnaie l'agence immobilière Stéphane Plaza

➔ **Agence immobilière Stéphane Plaza**
52, rue de Bray
Tél. : 02 85 73 00 00
www.stephaneplazacimmobilier.com

Après avoir ouvert une franchise de l'agence immobilière Stéphane Plaza à Châteaubourg, Jacques Guillois et Aymeric Cocherel en propose une 2^e à Cesson-Sévigné. « *Nous donnons des conseils pour valoriser le bien, le mettre en scène. Nous travaillons avec des professionnels du home-staging, c'est-à-dire des réajustements pour préparer le bien à la vente et nous donnons des conseils de dépersonnalisation.* » Pour les gros travaux, le home-staging est virtuel. « *C'est un bon guide dans le choix pour la décoration intérieure, pour pouvoir se projeter avant l'acquisition.* » Des reportages photo sont réalisés par des professionnels. Le bien, appartement ou maison, est géolocalisé. Une visite virtuelle et une vidéo par drone font également partie des prestations. « *Cela permet de qualifier la visite. C'est un gain de temps pour l'acquéreur.* » Jacques Guillois et Aymeric Cocherel viennent à Cesson-Sévigné pour assurer une continuité par rapport à leur agence de Châteaubourg : cela leur permet de couvrir Cesson-Sévigné, Vern-sur-Seiche, Chantepie, Acigné et Thorigné-Fouillard.

L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

➤ PARCOURS DISCIPLINAIRES

TENTATIVES D'APPROCHE D'UN POINT DE SUSPENSION

CCN2 - Centre Chorégraphique National de Grenoble. En partenariat avec Ay-Roop.

Le « point de suspension » est une expression de jongleur pour dire ce moment furtif où l'objet lancé en l'air atteint le sommet de la parabole, juste avant sa chute.

Directeur du CCN2 - Centre Chorégraphique National de Grenoble, Yoann Bourgeois allie l'art dansé à l'art circassien dans une belle théâtralité, jouant du rapport au temps, à l'espace, à l'image et au public.

Partant du Pont des Arts, passant par le parc de Bourchevreuil pour rejoindre le Carré-Sévigé, il crée un cheminement entre ces installations, s'imprégnant de la singularité de chaque lieu.

Judi 5, vendredi 6 et samedi 7 avril
Pont des Arts à 20h30.

Tarifs : 24€ / 22€ / 18€



- **Multiservices**
- **Petit bricolage**
- **Jardinage**



Malo Fressier
17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné
06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com



© Giovanni Cittadini Cesi

La Nostalgie des Blattes

➤ THÉÂTRE / MUSIQUE

MEMENTO

De et avec Marie Nicolle.

Sur scène, une actrice chanteuse et quatre compositeurs musiciens (guitare, basse, violon, batterie, piano) mêlent théâtre et électro-pop-rock, pour donner naissance à des moments de nostalgie douce-amère et de souvenirs heureux, un socle commun à la construction qui parlera à chacun et chacune.

JEUDI 12 AVRIL
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €

➤ THÉÂTRE

LA NOSTALGIE DES BLATTES

Écriture et mise en scène Pierre Notte. Pour sa création 2017, l'artiste associé Pierre Notte écrit un dialogue mordant entre deux vieilles femmes qui cherchent la lumière dans un monde aseptisé, un monde sans champignon, sans mouche, où elles finiraient même par avoir la nostalgie des blattes. Un récit qui décrit une société imaginaire, avec un caractère absurde

et décalé, non sans rappeler un certain Samuel Beckett.

Dans ce monde débarrassé de tout ce qui pourrait faire tâche, où plus personne ne se laisse vieillir naturellement, ces femmes sont deux raretés. Jouer ce duo qui refusent les interventions chirurgicales et s'exposent au monde, c'est l'idée que deux comédiennes - Catherine Hiegel et Tania Torrens, anciennes pensionnaires de la Comédie Française - ont soumise à Pierre Notte. L'auteur-metteur en scène en a fait un spectacle drôle, animé et improbable.

JEUDI 19 AVRIL
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €

➤ EXPOSITION

De l'autre côté

Autour du processus créatif de Yoann Bourgeois.

Circassien, danseur, artiste inclasable, Yoann Bourgeois livre une cartographie poétique de sa pratique artistique. Comme on parcourt un territoire, on traverse les principes sur lesquels se tisse son œuvre : mo-

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

➤ SORTEZ C'EST L'ÉTÉ : APPEL À PARTICIPATION POUR LES MUSICIENS

La Ville lance un appel aux musiciens qui souhaitent se produire à l'occasion de Sortez c'est l'été - la fête de la musique cessonnaise qui se déroulera le samedi 30 juin.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **vendredi 18 mai**, de préférence par mail à pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr ou par courrier à Pont des Arts, Parc de Bourgchevreuil, 35510 Cesson-Sévigné. Il convient d'indiquer le nom du groupe, le nom et prénom d'un contact avec un numéro de téléphone, et si possible un lien Internet avec une description du groupe et une écoute de morceaux. Toutes les musiques sont les bienvenues, de la musique classique, aux musiques du monde, en passant par les musiques actuelles ou encore les ensembles vocaux et instrumentaux !

tifs (chaise, escalier, cercle...), forces en jeu (gravitationnelle, centrifuge, d'inertie), et tentatives diverses (tenir debout, prendre la parole...). Maquettes et pages de carnets deviennent comme des balises aux carrefours de la création, dont les routes imaginaires sont fleuries de souvenirs, de gestes et d'objets.

Vernissage le **mardi 3 avril** à 18h.

En lien avec le spectacle Tentatives d'approche d'un point de suspension par Yoann Bourgeois (les 5, 6 et 7 avril à 20h30 au Pont des Arts).

Galerie Pictura jusqu'au 2 mai.

Molière dans tous ses états

Découvrez la vie de Molière, de l'enfance à la fin de sa vie, en homme et en directeur de troupe, en comédien et en auteur dramatique.

Hall du Pont des Arts, en avril.

➤ MÉDIATHÈQUE

- **Le RDV numérique : le soutien scolaire**

Le temps des révisions approche ! Du CP au bac, il est possible de revoir toutes les matières gratuitement avec les ressources en ligne du portail des médiathèques de Rennes Métropole.

Samedi 21 avril à 11h. À partir de 6 ans
Réservation conseillée.

- **Les Petites Z'Oreilles : l'eau**

Après l'air et la terre, laissons-nous

porter au fil de l'eau. Pas de trombes d'eau ni de bec dans l'eau, juste une animation légère comme une gouttelette et claire comme de l'eau de roche!

Mercredi 25 avril à 10h30 et 16h ; **samedi 28 avril** à 11h.

Pour les 0-4 ans et leurs parents.
Sur réservation.

- Chuchoti-Chuchota

Venez partager avec votre enfant un moment de lecture dans un espace intimiste et cocooning pour découvrir les livres trésors de la médiathèque. Ils seront mis exceptionnellement à disposition du public.

Mercredi 2 mai : visites possibles entre 10h30 et 11h30 puis entre 16h et 17h30

Samedi 5 mai : entre 10h30 et 11h30

À partir de 2 ans

Sans réservation mais jauge limitée.

➤ ÉCOLE DES ARTS

Cycle Russie, invitation au voyage.



- Conte musical Baba Yaga en partenariat avec les Planches d'Arlequin, Saint-Aubin-d'Aubigné **jeudi**

19 avril à 19h à l'auditorium du Pont des Arts. Entrée libre.

- Pierre et le Loup **lundi 23 avril** à 20h à l'auditorium du Pont des Arts.

Célèbre conte musical de Sergueï Prokofiev décliné dans une version poétique et théâtrale, un incontournable de la musique classique.

C'est l'histoire du jeune Pierre, qui s'aventure dans l'immense forêt à quelques pas de la maison de son grand-père. Il y rôde un loup féroce. Pierre, malgré l'interdiction de son grand-père, pénètre dans la forêt. S'en suivront des rencontres étonnantes notamment celle du Loup.

Entrez dans cet univers à la rencontre des instruments, de leur timbre et des sonorités, des motifs musicaux personnifiés qui vous accompagneront tout au long de l'histoire.

Compagnie de Linière(s) : Artistes comédiens et orchestre de chambre (ensemble à vents, à cordes)

Mise en scène : Julien Ostini

Tout public à partir de 4 ans (durée : 45 mn)

Tarifs : 7 € (adulte) 5 € (- de 18 ans) 3 € (élève de l'École des Arts). (Billetterie du Pont des Arts)

➤ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FÉRIÉ

Le musée est GRATUIT pour tous.

L'occasion de venir découvrir notre nouvelle expo intitulée « 5 régiments à l'honneur » Les 28^e RT d'Issoire, 40^e RT de Thionville, 41^e RT de Douai, 43^e RT d'Agen, 53^e RT de Lunéville.

Le musée propose au public de découvrir l'histoire et l'évolution des moyens de communication du XVIII^e siècle à nos jours. L'exposition permanente permet de replacer les inventions dans le contexte et aussi dans la technique. On y découvre des appareils militaires ainsi qu'une ouverture pour l'utilisation dans la vie de tous les jours comme la radio, le téléphone, la télévision.

6, avenue de la Boulais. Ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45 ; le mardi de 13h30 à 16h45 ; le vendredi de 9h à 11h.

www.espaceferrie.fr



Remise de chaussettes de football pour les sans-abris aux responsables de "la maison des citoyens".

➤ OCC FOOTBALL

- Des chaussettes de football pour les sans-abri

Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral, le club a participé à une nouvelle action citoyenne "Des chaussettes de foot pour les sans-abri".

Des responsables de "La maison des citoyens" ont fait appel aux clubs de football pour leur venir en aide. En effet, les personnes participant aux maraudes ont fait remonter ces besoins. Avec cet hiver humide et froid, leur avantage c'est qu'elles sont montantes, chaudes et résistantes. À renfort d'annonces auprès des licenciés, une collecte a été organisée au sein du club grâce aux actions des deux emplois civiques, Lisa et Kévin. Jean-Charles Corbel, le responsable du club chargé du PEF, pouvait se réjouir d'avoir pu récupérer près d'une centaine de paires de chaussettes qui ont été distribuées lors d'une maraude organisée par "La maison des citoyens".

- Une soirée pour tous les dirigeants bénévoles du club, les éducateurs et arbitres.

Cette traditionnelle soirée conviviale permet de récompenser tout le temps passé par toutes ces personnes. Ce moment important de la saison est fixé au **samedi soir 14 avril**. Renseignements et inscriptions auprès du club jusqu'au 9 avril.

- Les matchs :

- U17 R3 reçoivent St Grégoire US et U7 R2 reçoivent Vannes OC 2 **samedi 7 avril** ;

- Seniors R1 reçoivent Quiberon St Pierre **dimanche 8 avril** ;

- U15 R2 reçoivent Fougères AGL / drapeau et U19 R2 reçoivent Rennes TA2 **samedi 14 avril** ;

- Seniors R2 reçoivent Servon CS **dimanche 15 Avril**

Coordonnées du club :

02 99 83 96 63 ou 06 25 73 54 64

occ.football@free.fr

www.occessonfootball.com

➤ OCC TENNIS DE TABLE

- Démonstration de tennis de table **samedi 14 avril**, de 13h à 17h, galerie commerciale Carrefour La Rigourdière.

Présence des joueurs nationaux du club. Démonstration du haut niveau. Possibilité de taper la balle avec eux

- Portes ouvertes **lundi 16 avril** et **mardi 17 avril** de 20h30 à 22h pour les sections "Adultes loisirs" et "Compétition".

Pour les sections "jeunes" :

- de 4 à 7 ans : **mardi 17 avril**, de 17h à 19h ; **mercredi 18 avril**, de 14h à 15h

- de 8 à 12 ans : **mercredi 18 avril**, de

15h à 19h.

Vous pouvez jouer gratuitement, la seule contrainte étant d'amener dans un sac des tennis propres.

Venez redécouvrir le Tennis de Table pendant l'entraînement des loisirs et des compétiteurs.

➤ STAGES DE GOLF

Stages de golf débutant et perfectionnement adultes.

À partir du 3 avril et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 séances 2h. Possibilité le mardi, jeudi et samedi. Durant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours. Une analyse du swing vous sera proposée grâce à la vidéo.

Tarif : 140 € + 39 €.

Inscription et réservation : *Philippe Poncet* au 06 21 91 53 90

➤ ZUMB'ATTITUDE

Après le succès de ses deux premières éditions, l'association Zumb'attitude Cesson organise pour la 3^e fois sa Zumba Fluo, le **samedi 14 avril** de 20h à 22h15 au Carré Sévigné animée par Maureen Casaert. Ouvert à tous, débutants ou initiés, pas de réservation. Entrée 5 € et gratuit pour les adhérents Zumb'attitude Cesson.

Infos : zumbattitudecesson@orange





Philippe Delacour, organiste et Josiane Manassès, soprano sont les solistes du concert donné le 22 avril.

🕒 LES AMIS DE L'ORGUE

Les Amis de l'orgue de Cesson-Sévigné proposent le **dimanche 22 avril** à 16 h à l'église un concert orgue et chant consacré au célèbre musicien allemand Félix Mendelssohn. Si tout le monde connaît le *Songe d'une nuit d'été*, on ignore souvent qu'il a écrit une œuvre abondante dans beaucoup de domaines : piano, œuvres symphoniques, chant choral et profane. Pianiste, il s'est produit dans toute l'Europe musicale de son temps. Il a écrit pour l'orgue une œuvre importante, trait d'union entre J.S. Bach qu'il a fait redécouvrir à ses contemporains et la sensibilité romantique. Le concert sera donné par l'organiste Philippe Delacour, formé aux conservatoires de Rennes et Angers et la soprano Josiane Manassès, soliste avec l'ensemble Ascorda et élève d'Oleg Afonine. On entendra une sonate pour orgue, des romances sans paroles, des Lieder et airs sacrés pour voix de soprano. Un dispositif vidéo permettra la proximité du public avec les musiciens. Libre participation aux frais.

🕒 BOUFFE DE L'OUEST

L'association présente son nouveau spectacle théâtral et musical, écrit et mis en scène par Marie-Jo Lamotte **samedi 14 avril**, à 20h ; **dimanche 15 avril**, à 15h et **mardi 17 avril**, à 20h, au Pont des Arts.

"Quand Napoléon n'est pas là... l'Europe danse !" Nous sommes en 1814/1815, à Vienne, en Autriche. Napoléon Bonaparte est détenu à l'île d'Elbe, cependant que les "Grands" de l'Europe se partagent les frontières par un traité : le traité de Paris, mais qui est réglé... à Vienne !...

Dirigeants, diplomates, nobles se rencontrent avec leurs épouses et de nombreuses femmes toutes passionnées de festivités, de danse, de musique et de bonne cuisine. Les mois passent dans la frivolité.

Quatre représentants européens se réunissent consciencieusement et quelques diplomates gardent la tête froide, dont Talleyrand : "Le Congrès valse mais n'avance pas !"

Ou le Prince de Ligne : "Le Congrès danse mais ne marche pas !"

Dans son coin, Blaise Tribouillard, ancien grognard de la grande Armée et fidèle de Napoléon, a des rêves de conspiration. Il est à Vienne pour retrouver Gertruda, qu'il avait séduite en 1809, lors de l'occupation de l'Autriche. Son héros, à l'inverse des vainqueurs, est efficace. Oui, Napoléon est un grand homme ! Monsieur Beethoven n'a-t-il pas écrit une symphonie à sa gloire ? Même en captivité à l'île d'Elbe, Napoléon continue de construire, d'organiser, de prendre des contacts utiles et d'imaginer certaines stratégies... Ne sait-on jamais ? Napoléon pourrait revenir ! Mais chut ! Pour l'instant, laissons le congrès s'amuser dans la plus parfaite inconscience du lendemain...

Venez passer avec nous un moment de rire, d'histoire et de légèreté !

Tarif : 6 € (gratuit pour les - de 18 ans)

Réervations et renseignements : 06 79 66 56 49
bouffesouest@gmail.com

les Bouffes de l'ouest

Vie de CESSON SÉVIGNÉ

Acigné

Quand Napoléon n'est pas là...
l'Europe danse

Pont des Arts à Cesson-Sévigné
Le samedi 14 avril 2018 à 20h
Le dimanche 15 avril 2018 à 15h
Le mardi 17 avril 2018 à 20h

Triptik à Acigné
Le samedi 12 mai 2018 à 20h

Tarifs : 6€
Renseignements et Réservations : 06 79 66 56 49 - bouffesouest@gmail.com

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements bébés, enfants, adultes, linge de maison à petits prix. La collection printemps-été est en place. Grand choix.

Permanences de 14h à 17h, stade Roger Belliard, 1 C bd de Dézerseul, les mardis, mercredis, jeudis. Dépôts le mardi, vente les trois jours. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous pour les dépôts et la vente. Les personnes qui apportent des affaires font une bonne action. S'ils achètent, c'est une 2^e bonne action.

Les sommes récoltées sont reversées à des associations caritatives.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Martine Le Goff au 06 06 54 49 73

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie le **jeudi 12 avril**. Croisière promenade commentée au large des Caps d'Erquy et Fréhel, durée 2h15. Repas au Casino des Sables d'Or-Fréhel. Visite guidée du Château de Bienassis.

Départ Place Sévigné : 8h. Arrivée à Cesson-Sévigné vers 19h15.

Contacts : 02 99 83 25 04 ; 02 99 62 00 29



➤ ACERAM

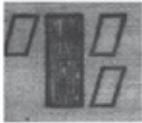
L'association des assistantes maternelles organise une collecte de vos papiers journaux et livres le 2^e samedi du mois, de 9h à 12h. Une benne est installée sur le parking du collège face à l'Espace Sportif Bourgchevreuil.

Tél. : 02 99 83 79 07 ; laurence.gilbert0@orange.fr

➤ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Collecte **mardi 24 et mercredi 25 avril**, de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Espace de Grippé.

Artisan Menuisier



**Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation**

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

LES CAFÉS DE LA CRÉATION

*Vous avez un projet de création
ou de reprise d'entreprise ?*

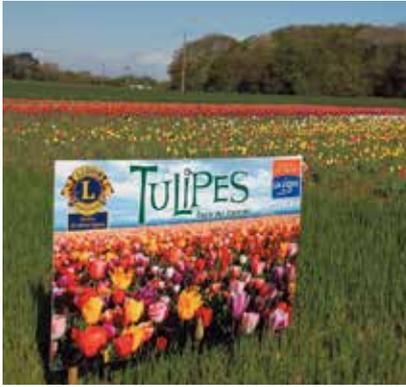
**Venez échanger avec ceux
qui vont booster votre projet !**

**Vendredi 13 avril 2018
8h30 > 10h30**

CAFÉ-RESTAURANT LA BELLE ÉQUIPE
À CESSON-SÉVIGNÉ

INSCRIPTION SUR
jesuisentrepreneur.fr/cafes-creation





➤ LIONS CLUB

Vente de Tulipes au profit de la lutte contre le cancer : 26^e anniversaire. En 1993, le Lions Club lançait une opération d'envergure : la vente de Tulipes au profit de la lutte contre le cancer. Le champ de Tulipes est implanté comme d'habitude, dans la commune de Cesson-Sévigné, route de Fougères, face à la boulangerie « Augustin ».

Depuis 25 ans, chaque année, environ 80 000 bulbes de tulipes "bio" sont plantés sur un terrain d'environ 3 000 m², par des agriculteurs bénévoles.

La vente commence début avril, la date exacte pouvant varier en fonction du temps, vous serez accueillis tous les jours, samedis et dimanches compris, par quelques membres du Lions Club, ou de la Ligue contre le cancer, tous bénévoles eux aussi.

Les sommes recueillies sont ensuite reversées à la Ligue Départementale d'Ille-et-Vilaine contre le cancer.

Venez nombreux composer votre bouquet, en choisissant l'une des 12 variétés que vous trouverez sur le champ, à partir de 5 € (avec ou sans bulbes).

Les membres du Lions Club vous souhaitent une bonne cueillette.

➤ ACEVEH

L'Association CEsson Vivre En Harmonie (ACEVEH) organise le 11^e Troc de Plantes le **samedi 7 avril**, de 14h à 16h, à l'endroit habituel, au coin de la rue de la Chalotais et de la rue

du Grand Domaine sur le parking du Cimetière. (Participation gratuite, sans inscription).

Concernant le troc, chacun peut y apporter ce qu'il souhaite partager (Plantes, graines, trucs, astuces de jardinage, conseils de compostage) et emporter ce qui lui plaît même s'il n'a rien à échanger

C'est aussi le moment de trouver des conseils auprès des plus compétents des jardiniers présents.

On y trouvera aussi des revues de jardinage que les uns ou les autres donnent au lieu de les jeter. Les articles qu'on y trouve sont toujours d'actualité. Le jardinage ne se démode pas.

C'est aussi un moment de convivialité, de rencontre et de solidarité où l'on peut échanger autour d'une tasse de thé ou de café accompagnée de savoureux petits gâteaux.

Contact : 06 33 27 26 51 ;
aceveh@sfr.fr

➤ CRIP

Le CRIP vous invite à un café citoyen : **jeudi 19 avril** de 19h15 à 21h15 salle n°1 du centre de loisirs avec la participation d'Isabelle Thomas, députée européenne.

Thème : L'Europe nous concerne tous !

Comment fonctionne le Parlement européen ? Que fait un député européen ? Quels sont les grands dossiers en cours et leurs enjeux ?

Comprendre les fonds européens : comment l'Europe s'engage sur le terrain en soutenant des projets ?

➤ AMAC 35

Dimanche 1^{er} avril, de 9h à 18h, au Carré Sévigné, l'association des maquettistes amateurs de Cesson-Sévigné propose la 2^e journée de son exposition de maquettes.

Comme lors des éditions précédentes, les organisateurs ont prévu de nombreuses démonstrations autour de maquettistes confirmés et

reconnus dans chaque domaine.

Ils auront pour mission de vous faire partager leurs techniques et conseils sur de nombreux thèmes : avion, véhicule militaire, diorama et figurines. La remise des prix du concours aura lieu dimanche 1^{er} avril, à 14h.

Entrée : 4 € (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).

www.amac.35.free.fr

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Tout le monde debout

1h47 - France

de Franck Dubosc avec Franck Dubosc, Alexandra Lamy

Dimanche 1^{er} avril à 15h

Mardi 3 avril à 20h30

Croc-blanc

1h25- France - Luxembourg

Film d'animation de Alexandre Espigares avec Virginie Efira, Raphaël Personnaz

Dimanche 1^{er} avril à 17h30

Lundi 2 avril à 15h

La prière

1h47 - France

de Cédric Kahn avec Anthony Bajon, Damien Chapelle

Dimanche 1^{er} avril à 20h30

Eva

1h40 - France - Belgique

de Benoît Jacquot avec Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel

Lundi 2 avril à 20h30

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 €. Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

CESSON-SÉVIGNÉ

POUR SES 10 ANS

EN PISTE!

L'ÉCOLE DE CIRQUE FAIT SON

FESTIVAL

DANS LE PARC DU CENTRE CULTUREL

SAM **28** AVRIL

DE 14 À 18H

SPECTACLES DE L'ÉCOLE DE CIRQUE
ATELIERS GRATUITS OUVERTS À TOUS

20H30

SPECTACLE "LES IMPROMPTUS"
C^{IE} ZÉRO POINT CIRQUE (10€)

22H

SOIRÉE FESTIVE
SPECTACLE DE FEU

SOUS CHAPITEAU
RESTAURATION
ET BUVETTE
SUR PLACE

www.FACEBOOK.COM/ENPISTE35/

